

OPÉRATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN MULTISITES

> dispositif complémentaire

Vous êtes propriétaire ou futur propriétaire d'un logement dans le centre de :

- > Argentan ;
 - > Écouché-les-Vallées ;
 - > Trun,
- bénéficiez d'un dispositif d'aide complémentaire !

Dans le cadre des programmes Action Coeur de Ville et Petites Villes de Demain, et sur des périmètres définis, Terres d'Argentan Interco ainsi que les communes d'Argentan, d'Écouché-les-Vallées et Trun majorent les aides octroyées.



ET + ENCORE

Terres d'Argentan Interco et les communes d'Argentan, d'Écouché-les-Vallées et de Trun proposent des aides complémentaires pour l'**acquisition** dans l'ancien, la **sortie de vacance** ou encore le **ravalement de façades**.
Renseignez-vous auprès d'un conseiller Habitat du CDHAT.



Suivez l'actualité des OPAH
sur terresdargentan.fr et cdhat.fr
et sur les réseaux sociaux
@TerresArgentan @Groupe_CDHAT

PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS

ARGENTAN

Tous les lundis du mois de 9h30 à 12h
et le 1^{er} jeudi du mois de 9h30 à 12h
Service Culture Tourisme Patrimoine - 10 rue du Point du Jour

TRUN

2^e jeudi du mois de 9h30 à 12h
Mairie - Place Charles de Gaulle

ÉCOUCHÉ-LES-VALLÉES

3^e jeudi du mois de 9h30 à 12h
Mairie - 57 rue des trois Frères Terriers

GOUFFERN-EN-AUGE (CHAMBOIS)

4^e jeudi du mois de 9h30 à 12h
Pôle administratif - Place de l'Hôtel de Ville

RENSEIGNEMENTS



calvados-orne@cdhat.fr
aiderenov-cdhat.fr



02 31 53 73 73

EN PARTENARIAT AVEC :



UN PROJET DE TRAVAUX ?
TERRES D'ARGENTAN INTERCO
VOUS SOUTIENT !



> Aides financières
> Assistance & conseils gratuits

C'EST LE MOMENT DE RÉNOVER VOTRE LOGEMENT

Terres d'Argentan Interco a mis en place deux dispositifs pour permettre aux propriétaires privés de **bénéficier d'aides financières et d'un accompagnement technique et administratif gratuit pour vos projets de travaux** :

- OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) sur l'ensemble du territoire
- OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain) multisites sur les centres d'Argentan, d'Écouché-les-Vallées et de Trun.

DES AIDES POUR QUI ?

- Propriétaire ou futur propriétaire pour leur résidence principale, sous conditions de ressources
- Propriétaire d'un logement vacant ou loué sous conditions de loyers

QUELS TRAVAUX ?

- Travaux d'économie d'énergie
Isolation, chauffage, ventilation, menuiseries...
- Travaux d'adaptation à la perte d'autonomie
Adaptation de la salle de bain, WC, cheminements...
- Réhabilitation globale de logements
Logements dégradés, vacants
- Travaux dans les parties communes d'une copropriété ou d'une monopropriété de plusieurs logements

CONDITIONS PRINCIPALES

- Travaux réalisés par des professionnels du bâtiment
- Travaux non commencés avant le dépôt de demande de subventions
- Engagement d'occuper le logement pendant au moins 3 ans pour les propriétaires occupants
- Conditions de loyer et engagement minimum de 6 ans pour les propriétaires bailleurs

UN ACCOMPAGNEMENT À CHAQUE ÉTAPE DE VOTRE PROJET

Votre Communauté de communes a missionné le CDHAT, Accompagnateur Rénov', pour vous accompagner gratuitement à chaque étape de votre projet :

- 1 PREMIER CONTACT POUR INFORMATION ET VÉRIFICATION DE L'ÉGIBILITÉ AUX AIDES
- 2 VISITE À DOMICILE ET DIAGNOSTIC
- 3 CONSTITUTION ET DÉPÔT DES DOSSIERS D'AIDES
- 4 ACCORD DES PARTENAIRES FINANCEURS
- 5 TRAVAUX RÉALISÉS PAR DES PROFESSIONNELS
- 6 PAIEMENT DES AIDES

AIDES MOBILISABLES
AIDES DE L'AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT (ANAH), TERRES D'ARGENTAN INTERCO, VILLE D'ARGENTAN, VILLE D'ÉCOUCHE-LES-VALLÉES, VILLE DE TRUN, ÉCO-PRÊT À TAUX ZÉRO, CAISSES DE RETRAITE, CHÈQUE ÉCO-ÉNERGIE RÉGION NORMANDIE, DÉPARTEMENT DE L'ORNE, ACTION LOGEMENT...



EXEMPLES DE PROJET DE TRAVAUX



Travaux d'économie d'énergie : isolation, VMC, menuiseries...



Adaptation d'une salle de bains en salle de douche avec siège de douche et barre d'appui



Réhabilitation globale : avant/après



NE PAS COMMENCER LES TRAVAUX OU SIGNER DE DEVIS AVANT LE DÉPÔT DES DOSSIERS DE DEMANDE DE SUBVENTIONS SINON VOUS NE POURREZ PAS BÉNÉFICIER DES AIDES